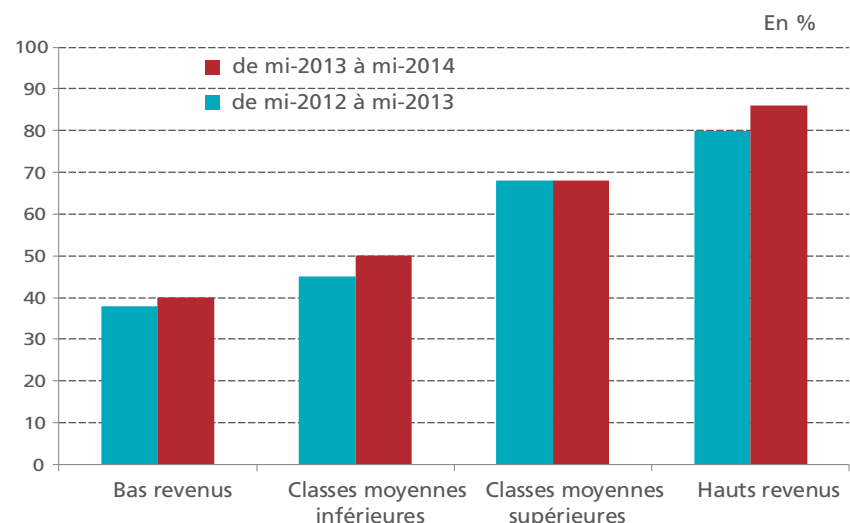


### Les Français préservent leur capacité de départ en vacances

Le taux de départ en vacances des Français (au moins quatre nuits consécutives pour des raisons personnelles) a augmenté au cours des dernières années, atteignant 60 % entre mi-2013 et mi-2014. Cette progression concerne toutes les catégories de revenus. Face aux contraintes financières, les Français préservent leur capacité de départ en vacances par des comportements plus économes : vols « low cost », réservations longtemps à l'avance ou départs hors saison notamment. Certaines pratiques, favorisées par Internet et désormais bien intégrées par les consommateurs, sont également compatibles avec l'exigence de qualité des vacanciers. Les Français bénéficient aussi plus fréquemment d'aides financières – un quart d'entre eux en 2014 contre 20 % en 2008 – de l'employeur ou de la caisse d'allocations familiales pour les personnes à faibles revenus. Les vacanciers d'été privilégient toujours le cadre de vie mais sont de plus en plus attentifs à d'autres éléments comme la qualité de l'hébergement ou les animations festives et culturelles.

Graphique 1 : Taux de départ en vacances selon le niveau de vie du foyer



Source : Crédoc, enquête «Conditions de vie et aspirations des Français», juin 2014.

Entre mi-2013 et mi-2014, trois français sur cinq (60 %) sont partis en vacances, c'est-à-dire qu'ils ont quitté leur domicile au moins quatre nuits consécutives pour des raisons personnelles (encadrés 1 et 2). Il faut remonter au début des années 2000 pour trouver des taux comparables. Après avoir oscillé entre 61 % et 65 % dans les années 1980 et 1990, la proportion de vacanciers avait baissé au début des années 2000 pour atteindre un point bas en 2008 à 52 %. Depuis, la proportion de partants est en augmentation tendancielle. Les intentions de départs sont également en légère hausse.

#### Une hausse du taux de départ quel que soit la catégorie de revenus

Entre mi-2013 et mi-2014, toutes les catégories sociales ont amélioré ou maintenu leur taux de départ en vacances (graphique 1). La propension à partir croît avec les revenus. On compte ainsi plus de 85 % de partants en 2014 parmi les hauts

revenus et seulement 40 % parmi les bas revenus. Cependant, ces derniers retrouvent le chemin des vacances : leur taux de départ avait en effet reculé de 10 points entre 2008 et 2012 sous l'effet de la crise économique, tombant de 47 % à 37 %.

#### Les difficultés financières pèseraient moins sur les départs ...

La hausse du chômage, la baisse du pouvoir d'achat des ménages et l'inquiétude face à l'avenir semblent *a priori* contradictoires avec cette tendance à la hausse du taux de départ en vacances. D'ailleurs, mi-2014, près de la moitié des personnes (46 %) ne faisant pas de projet de vacances y renonçaient principalement faute de moyens financiers, loin devant les raisons de santé, deuxième facteur de renoncement (16 % des cas).

Cependant, après être devenues de plus en plus prégnantes entre 2008 et 2010, les contraintes budgétaires semblent depuis peser un peu moins fortement sur les intentions de départ,

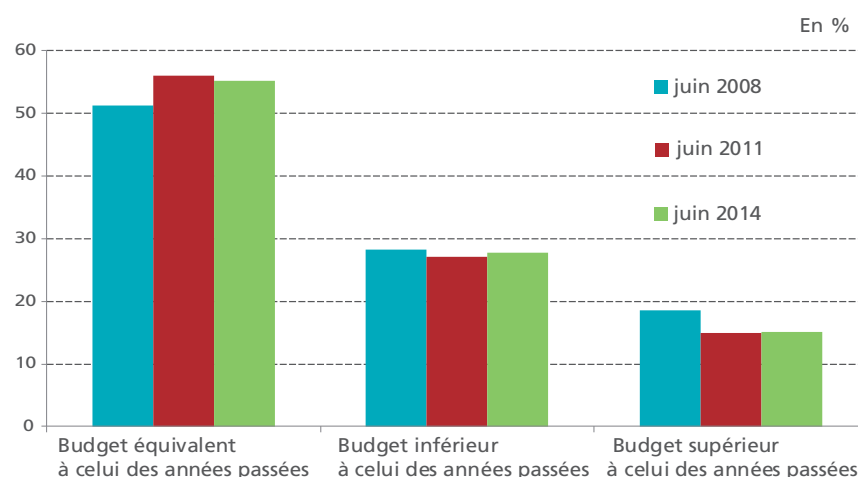
les consommateurs évoquant moins fréquemment les difficultés financières comme frein principal au départ. Il semble qu'ils aient choisi de préserver – et même d'augmenter légèrement – leur capacité de départ en vacances en maîtrisant mieux les dépenses afférentes, dans un contexte de moindre hausse des prix. Ainsi, par rapport à 2008, l'augmentation du « budget vacances » est devenue une intention moins fréquente pour les personnes prévoyant de partir dans les six prochains mois (15 % en 2011 et 2014 contre 18 % en 2008 – *graphique 2*) contrairement à la perspective d'un simple maintien (55 % en 2011 et 2014 contre 51 % en 2008).

### ... grâce au développement de solutions moins coûteuses

Pour préserver leur capacité de départ en vacances tout en tenant compte de leurs contraintes budgétaires, les Français ont recours à des solutions moins coûteuses. La majorité des séjours a lieu en hébergement non marchand, dans la famille ou chez des amis par exemple. En dix ans, selon l'enquête de suivi de la demande touristique de la DGE, le nombre de nuitées dans les hébergements non marchands a augmenté de l'ordre de 10 % tandis que le nombre de nuitées dans les hébergements marchands a chuté dans la même proportion. D'autres pratiques permettent de limiter le budget consacré aux vacances : voyager à l'intérieur des frontières de l'Hexagone plutôt qu'à l'étranger est cité par 42 % des vacanciers. Trois autres types de comportements « économes » rencontrent un succès grandissant (*graphique 3*) : partir hors saison (39 % des vacanciers, soit 10 points de plus qu'en 2008), réserver son voyage longtemps à l'avance (36 %, soit 11 points de plus qu'en 2008) et voyager avec des compagnies aériennes à bas prix, dites « low cost » (26 %, soit 12 points de plus qu'en 2008). L'augmentation des départs hors saison s'explique également par la démographie. Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées de 50 à 70

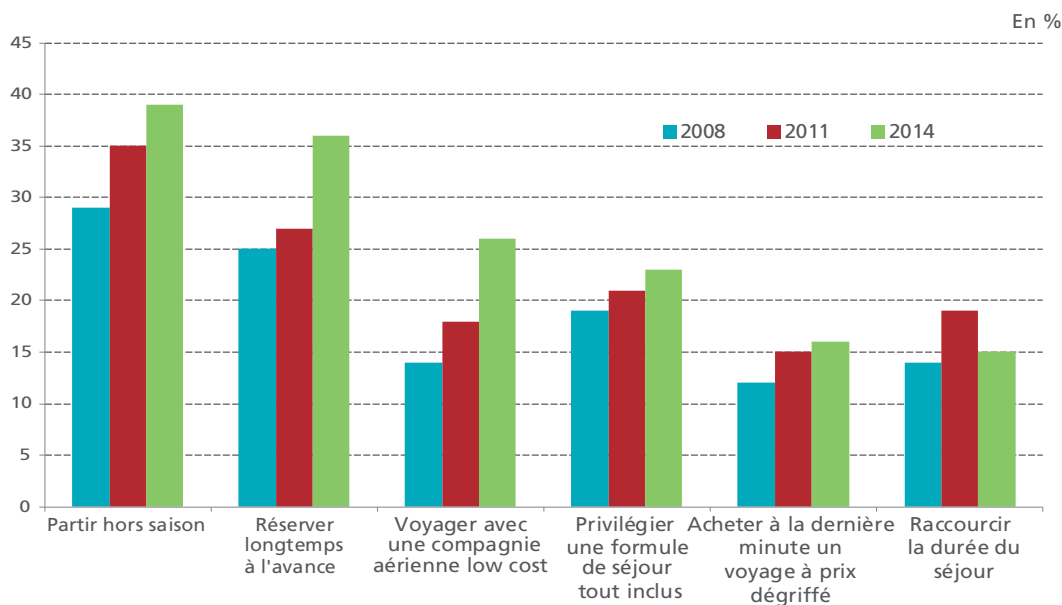
ans a progressé de 10 %. Ces personnes ayant moins souvent des enfants à charge peuvent partir plus fréquemment hors de la période des vacances scolaires. Les réservations précoces sont facilitées par une utilisation de plus en plus répandue d'Internet et des offres « premières minutes » développées par un grand nombre de professionnels du tourisme. Le recours de plus en plus fréquent aux vols « low cost » se retrouve dans les statistiques publiées par l'observatoire de l'Aviation civile : avec une augmentation du trafic de près de 30 % entre 2009 et 2012, ces vols représentaient en 2012 près de 16 % du trafic intérieur et 40 % du trafic à l'international en métropole. D'autres pratiques pour réduire le coût des vacances, moins répandues, sont également exploitées : 23 % des partants choisissent des formules « tout compris » (2 points de plus qu'en 2008), 23 % optent pour des stations touristiques moins

**Graphique 2 : Intentions budgétaires des personnes prévoyant de partir en vacances dans les six prochains mois**



Lecture : en juin 2014, 55 % des personnes prévoyant de partir en vacances dans les six prochains mois considéraient que leur budget serait équivalent à celui des années passées.  
Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2014.

**Graphique 3 : Des comportements économes de plus en plus fréquents**



Lecture : parmi les personnes parties en vacances entre mi-2013 et mi-2014, 39 % ont cherché à faire des économies en partant hors saison et 15 % en raccourcissant la durée du séjour.  
Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2014.

onéreuses, 20 % choisissent de ne pas partir trop loin de chez eux, 16 % achètent à la dernière minute des voyages à prix dégriffés, 15 % raccourcissent un peu la durée de leur voyage et 12 % négocient les prix proposés.

## De nouvelles pratiques compatibles avec une exigence de vacances de qualité

L'adoption de solutions moins coûteuses ne se fait pas nécessairement au détriment de la qualité des vacances. En effet, la maîtrise du budget est favorisée par une relative stabilité des prix depuis deux ans. Le recours à des solutions de type réservations « premières minutes » ou « dernières minutes », désormais totalement intégrées dans le comportement des consommateurs, permet de bénéficier d'offres de qualité. Ce bon rapport qualité-prix est la contrepartie d'une grande souplesse dans le choix de la destination (réservation dernière minute) ou au contraire d'une garantie apportée très tôt (réservation première minute) au professionnel et donc d'une visibilité du taux futur de remplissage de l'hébergement, du train ou de l'avion. Les professionnels proposent également des formules associant des prestations haut de gamme (hôtels 4 étoiles) à des prestations « low cost » pour le vol par exemple. Plus largement le « package dynamique » permet au consommateur de construire lui-même son voyage en étant plus ou moins sélectif sur les éléments de confort qu'il souhaite privilégier (le transport, le lieu et le cadre de vie ou l'hébergement). La recherche de qualité est également perceptible dans la demande adressée aux campings. En effet, ces derniers offrent davantage de services et privilégient les emplacements équipés au détriment d'emplacement nus. Cette montée en gamme est motivée par des perspectives de meilleure rentabilité. Elle est permise parce qu'elle répond à une demande des consommateurs. Enfin, depuis quelques années les Français ont de plus en plus recours à des solutions non marchandes issues de l'économie collaborative : échange de logements ou covoiturage à l'occasion de trajets ponctuels comme les départs en vacances. Ces pratiques sont également favorisées par les sites internet de mise en relation entre offreurs et demandeurs.

## Un Français sur quatre bénéficie d'une aide financière pour ses vacances

Différents dispositifs d'aides financières contribuent également à réduire le coût des vacances, favorisant ainsi les départs. En 2014, près d'un Français sur quatre a bénéficié d'au moins une aide, alors que cette proportion était de un sur cinq en 2008 (tableau 1). Certaines personnes peuvent cumuler plusieurs aides. Les chèques-vacances allègent la dépense de 14 % des Français. Certains salariés (10 % des Français) perçoivent une aide de leur comité d'entreprise ou de leur employeur. La caisse

**Tableau 1 : Part des Français ayant bénéficié d'une aide financière pour les vacances**

Types d'aides	2008 (%)	2014 (%)
Chèques-vacances	12	14
Aide de l'employeur ou du comité d'entreprise	9	10
Aide de la CAF	4	5
Aide de la mairie	1	1
Aide d'un autre organisme	1	1
Au moins une aide	19	23

Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2014.

### Encadré 1 : Définitions

#### ■ Taux de départ en vacances

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), on appelle vacances l'ensemble des déplacements d'agrément comportant au moins quatre nuits consécutives hors du domicile. Sont exclus des vacances :

- les déplacements professionnels ;
- les voyages d'études ;
- les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche ;
- les séjours de santé dans des établissements spécialisés ;
- les courts séjours d'agrément (trois nuitées ou moins) et les week-ends réguliers.

Le « taux de départ en vacances » analysé dans la présente étude repose sur l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du Crédoc (encadré 1), plus précisément sur la réponse à la question suivante : « au cours des douze derniers mois, êtes-vous parti en vacances au moins quatre nuits consécutives hors de votre domicile (pour des motifs autres que professionnels) ? ». Il ne s'agit donc pas d'un recensement de tous les voyages (une personne peut faire plusieurs voyages) et encore moins des nuitées.

Le taux de départ mesuré par cette enquête (60 %) diffère de celui mesuré régulièrement par l'enquête de suivi de la demande touristique (SDT) de la DGE (75 %). Ce dernier correspond en effet à l'ensemble des déplacements touristiques, quelle que soit la durée du séjour. Si l'on ne considère que les séjours de quatre nuitées ou plus, le taux de départ mesuré par l'enquête SDT (de l'ordre de 65 %) est proche de celui mesuré par l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », l'écart s'expliquant notamment par la formulation différente des questions pouvant induire une réponse différente des enquêtés. Plus précisément, dans l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » la question comporte explicitement le terme « vacances ». L'enquêté peut alors, en considérant par exemple que son voyage ne relève pas des vacances, ne pas mentionner un voyage pourtant réalisé pour motif personnel. Dans l'enquête SDT, « Vacances et loisirs » est une des modalités d'un voyage pour motif personnel, les visites à la famille ou aux amis sont d'autres variantes. Dès lors, pour une même condition de durée, l'enquête SDT aboutit à un taux plus élevé.

#### ■ Niveaux de vie

Les revenus pris en compte sont ceux de l'ensemble du foyer. Pour prendre en considération le fait que la consommation par personne du foyer décroît en fonction de leur nombre (un couple consommera moins que deux personnes isolées et une famille de quatre personnes consommera moins que deux couples...), les revenus sont divisés par la racine carrée du nombre de personnes du foyer. C'est une des méthodes permettant d'obtenir un revenu par « unité de consommation ». Les bas revenus disposent de moins de 1 200 euros par unité de consommation et par mois. Les classes moyennes inférieures disposent d'un revenu par unité de consommation compris entre 1 200 euros et 1 900 euros par mois ; les classes moyennes supérieures disposent d'un revenu mensuel compris entre 1 900 euros et 3 000 euros par unité de consommation.

d'allocations familiales (CAF) aide directement 5 % des Français. Certaines mairies participent également au financement des vacances de leurs administrés, mais ce phénomène est marginal : il concerne seulement 1 % des Français, comme l'ensemble des aides provenant d'autres organismes. Les aides de la CAF, des mairies ou d'autres organismes profitent en priorité aux personnes à bas revenus. En revanche, la proportion de bénéficiaires de chèques-vacances ou d'aides

de l'employeur ou du comité d'entreprise est plus forte parmi les personnes disposant de revenus élevés (18 %) que parmi celles disposant de bas revenus (7 %). Ces dernières sont plus souvent à l'écart du marché du travail ou sur des contrats précaires ne permettant pas nécessairement de bénéficier de ce type de prestations.

### Le cadre de vie ne fait pas tout

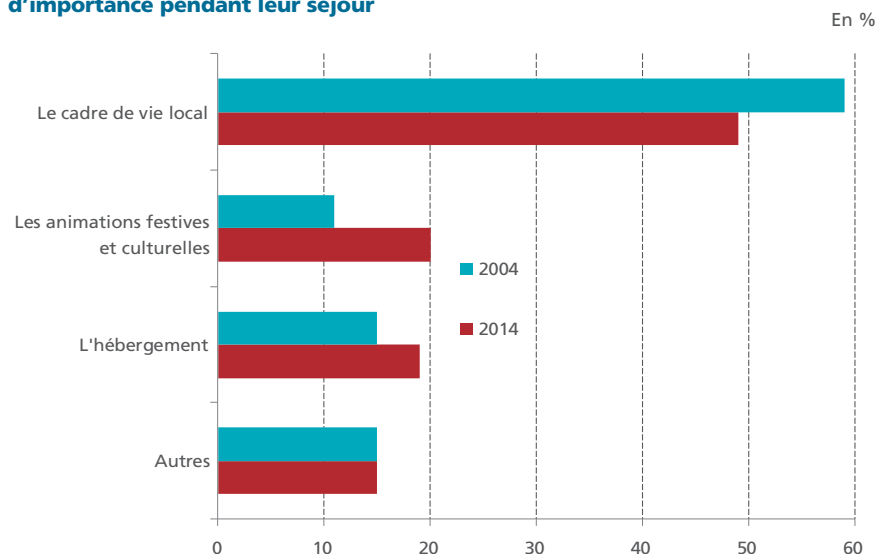
Parmi les éléments privilégiés par les vacanciers pour le choix de leur destination, le cadre de vie local occupe une place prédominante. Un Français sur deux (49 %) regarde d'abord ce critère (graphique 4). Cette priorité est cependant en baisse sensible : il y a dix ans, environ 60 % des Français l'affichaient.

À l'inverse, les animations festives et culturelles comptent de plus en plus dans le choix de la destination : si seulement 11 % des Français en faisaient leur premier critère de choix il y a dix ans, ils sont aujourd'hui 20 % à privilégier la proximité d'un festival ou d'une autre manifestation. Ceux-ci sont souvent en partie subventionnés par l'État et les collectivités locales qui cherchent pas ce biais à valoriser leur patrimoine et développer l'attractivité de leur territoire. La progression de l'importance relative accordée à ce critère est cohérente avec les efforts menés pour développer ou maintenir ce type de manifestations en dépit d'un contexte économique moins favorable au mécénat d'entreprises privées.

Les vacanciers sont également plus attentifs qu'auparavant à l'hébergement (19 % en font leur premier critère de choix contre 15 % il y a dix ans). Les autres éléments de confort – activités sportives, accueil et information, restauration, commerces – entrent probablement en compte mais sont rarement cités comme premier élément pour la sélection du lieu de vacances.

Ainsi, le cadre de vie occupe une place encore très importante mais moins dominante dans le choix de la destination. Cela ne se traduit cependant pas par une forte redistribution des destinations de vacances des Français. En dix ans, l'attractivité relative des différentes régions métropolitaines a peu évolué selon l'enquête de suivi de la demande touristique

**Graphique 4 : Élément auquel les vacanciers d'été accordent le plus d'importance pendant leur séjour**



Lecture : 20 % des personnes parties en vacances entre mi-2013 et mi-2014 ont accordé le plus d'importance aux animations festives et culturelles durant leur séjour.  
Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2014.

### Encadré 2 : Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »

■ Cette étude présente une synthèse des résultats des questions insérées, à la demande de la direction générale des Entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, dans la vague de juin 2014 de l'enquête du Crédoc sur les « Conditions de vie et aspirations des Français ».

■ Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 2 019 personnes de 18 ans ou plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ils tiennent compte des grandes régions de résidence, de la taille de l'agglomération, de l'âge, du sexe et de la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté.

Les questions posées concernent :

- les comportements des Français en matière de départ : Sont-ils partis en vacances au cours des douze derniers mois ? Ont-ils l'intention de le faire dans les six mois à venir ? ;
- les freins aux départs ;
- le financement des vacances : Comportements économes, évolution prévue du budget, aides financières perçues ;
- les éléments de l'offre touristique jugés les plus importants dans le cadre d'un voyage en France.

(SDT) de la DGE. La « part de marché » (en nombre de nuitées) de la région Languedoc-Roussillon a légèrement progressé et celles des régions Rhône-Alpes et Bourgogne ont légèrement diminué. Les régions littorales, méditerranéennes ou atlantiques, ainsi que le massif alpin attirent toujours la majorité des touristes français.

■ François-Pierre Gitton, DGE

### Pour en savoir plus...

Hoibian S., « Vacances 2014 : l'éclaircie », Note du Crédoc, juillet 2014.

Hoibian S., « Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances », Note de synthèse du Crédoc, juillet 2012.

Observatoire annuel de l'Aviation civile – Direction générale de l'Aviation civile.

Consulter la rubrique « Études et statistiques » du site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Directeur de la publication : Pascal Faure  
Rédacteur en chef : François Magnien  
Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot  
Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin  
ISSN : 2269-3092  
Dépôt légal : 2014  
DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

**DGE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES